

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 47/48

23^e année • mercredi 18 novembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

POUR UNE RETRAITE DIGNE!

L'Union syndicale suisse alerte sur l'effondrement des rentes du 2^e pilier et sur la nouvelle révision de l'AVS, synonyme de réduction des prestations et portant surtout préjudice aux femmes. Les syndicats appellent à stopper la baisse des pensions en réformant le 2^e pilier et à renforcer l'AVS en introduisant une 13^e rente, via l'initiative qu'ils ont lancée. Objectif: permettre aux retraités de mener une vie digne. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Des liens plutôt que du superflu

Sonya Mermoud

Alerte rouge, le *Black Friday* approche. Une poussée de fièvre d'un tout autre genre que celle susceptible d'être générée par le Covid-19 menace. Une fièvre acheteuse qui rendra un peu plus malade encore notre planète, déjà en surchauffe climatique. Mais qui devrait survitaminer les enseignes engagées dans cette vaste opération commerciale. Une entreprise qui se traduit par des promotions «extraordinaires» sur les articles les plus divers. Le 27 novembre prochain, mais déjà les jours précédents cette date, des «rabais à couper le souffle» entraîneront, comme l'ont montré les éditions précédentes, une frénésie des achats. Caddies physiques ou virtuels se rempliront au rythme de prétendus soldes le plus

souvent pourtant remis en question par les associations de consommateurs qui en ont identifié les mécanismes. Et franchement, rien de moins sûr qu'on fasse des affaires.

Les annonces publicitaires et les appels du pied divers fleurissent déjà un peu partout pour annoncer ce non-événement hérité des Etats-Unis et caractérisé par une surconsommation effrayante. Certains y verront cependant l'occasion de redynamiser des commerces malmenés par la crise sanitaire. D'autres un bon moyen de faire des pseudo-économies et d'anticiper sur les cadeaux de Noël. Les accros au shopping, un prétexte de plus pour se perdre dans un déchaînement de courses. Mais combien penseront à l'impact écologique dramatique de cette journée sur l'environnement plusieurs fois dénoncé par Greenpeace et d'autres associations comme la Grève du climat ou Extinction Rebellion. Qui, rappelons-le, avaient, lors de l'édition 2019, mené différentes actions coups-de-poing pour dénoncer ces dérives.

Combien s'interrogeront sur le poids social de cette vaste entreprise générant de fortes pressions sur le personnel de vente? L'an passé, Unia s'était mobilisé contre l'extension d'horaires de commerces profitant de cette journée pour maintenir leurs portes ouvertes plus longtemps. Combien, en faisant chauffer leur carte de crédit sur des sites de commerce en ligne, se repré-

senteront la situation d'employés dans la logistique déjà soumis ce printemps à des volumes de travail hors norme? Selon Syndicom, six fois plus de colis que lors du *Black Friday* 2019 ont alors été livrés chaque jour en avril dernier. Les employés ont travaillé à plein régime, jusqu'au bout de leurs limites. De quoi donner le ton de ces prochains jours...

Ce quatrième vendredi de novembre, avant de céder aux sirènes d'une opération commerciale qui n'amènera pas davantage de bonheur, il serait bon de réfléchir aux conséquences environnementales et sociales de ces achats. S'interroger sur le coût réel de ces articles en se souvenant qu'en début de chaîne, à l'autre bout du monde, des travailleurs attelés à leur fabrication vivent avec des salaires de misère. Se demander si l'objet convoité se révèle vraiment indispensable, sachant que l'exploitation sans limite des ressources de la planète nous condamne tous, à court et moyen terme, à un monde invivable. Se rappeler enfin qu'en tant que consom'acteurs, nous avons la possibilité d'agir à notre échelle. De choisir de se montrer responsables ou complices de cette grand-messe du consumérisme aggravant l'état du monde. Bref de privilégier durabilité, créativité et liens sociaux plutôt qu'un superflu creux et vide de sens... ■

PROFIL



Solange Schifferdecker, entracte forcé.

PAGE 2

INDUSTRIE

Day medical SA objet de plaintes pénales.

PAGE 5

CONSTRUCTION

Relâchement sur les chantiers.

PAGE 7

EMS

Le personnel est à bout.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Hier aurait dû se dérouler la première représentation des *Bacchantes, une nuit de folie ordinaire*, au théâtre du Galpon, à Genève. Un spectacle dans lequel Solange Schifferdecker se partage, avec deux comédiennes, le rôle de Dionysos. La nouvelle flambée de coronavirus en aura décidé autrement, entraînant la fermeture du lieu. «Heureusement, nous avons continué à répéter», soupire la jeune femme de 36 ans, néanmoins démoralisée, après le semi-confinement de ce printemps, par cette nouvelle pause forcée. Et inquiète pour les projets sur le plus long terme. «La situation dans la culture se révèle particulièrement alarmante pour ces prochaines années», se désole Solange Schifferdecker qui, même sans tenir compte de la crise actuelle, s'est toujours montrée favorable à la création du statut d'intermittent. Et pour cause. Cette native du Jura habitant Lausanne se retrouve, indépendamment de son talent, régulièrement confrontée à des périodes de chômage. Et, partant, à des pressions pour travailler également dans d'autres professions. De quoi mettre à rude épreuve son optimisme et sa confiance en elle, fragilisés par l'instabilité financière inhérente à ces aléas. Sans parvenir toutefois à la détourner de sa passion. La comédienne et danseuse monte sur les planches depuis l'âge de 10 ans jouant, enfant déjà, dans des troupes d'amateurs. Si, universitaire, elle s'est essayée à d'autres disciplines, son intérêt pour la voie artistique l'a rattrapée.

VOYAGES FORMATEURS

Solange Schifferdecker fréquente alors l'Académie Teatro Dimitri, à Verscio, au Tessin. Son bachelier en poche, elle part ensuite un an se perfectionner à Brno, en République tchèque, où elle explore le «théâtre physique». Un courant à la croisée entre le jeu d'acteur et la danse où le corps et le mouvement se situent au centre du processus créatif. «Le corps humain, "civilisé", peut alors prendre d'autres formes, exprimer d'autres aspects, révéler une nature animale ou végétale. On travaille sur le geste et l'intention qui l'accompagne», précise la trentenaire, qui s'est frottée durant son séjour à une vision très différente de celle de ses études antérieures. «Il a fallu apprivoiser de nouveaux repères. S'ouvrir à d'autres vérités.» Riche expérience professionnelle, mais aussi de vie. Solange Schifferdecker se souvient d'un pays alors encore marqué par le communisme. «Il y régnait une atmosphère particulière, notamment dans les commerces. Et parfois, de nostalgie de l'ancien régime.» De retour en Suisse, la voyageuse tourne dans des spectacles et enchaîne parallèlement des petits boulots pour faire bouillir la marmite, avant de s'installer à Bruxelles quatre années durant. But de ce départ: élargir ses connaissances en danse contemporaine, entre autres. Un nouveau défi qui l'aidera à mieux maîtriser mouvements et gestion de l'espace. Un stage de deux mois et demi en

danse Butoh, à Dharamsala, en Inde, complète encore son cursus et contribue à libérer la jeune femme des carcans artistiques.

D'UN COSTUME À L'AUTRE

«Le Butoh est une danse née au Japon au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et du bombardement de Hiroshima. Elle pulvérise toutes les formes de l'art traditionnel, jugées impuissantes à évoquer des problématiques nouvelles. Tout est alors possible. Sans limite», précise Solange Schifferdecker, animée par un besoin d'approfondir sa recherche des langages du corps, explorant nombre de

voies propres à enrichir son vocabulaire gestuel et théâtral.

En 2016, la Jurassienne défait définitivement ses valises à Lausanne et travaille avec le Studio d'action théâtrale à Genève. Depuis, elle a joué dans plusieurs pièces, se glissant dans les costumes les plus divers. «Je ne suis pas attirée par des rôles en particulier. Ce qui m'intéresse, c'est la multiplicité. Interpréter une variété de pulsions, y compris les plus sombres. Le théâtre me permet d'expérimenter ces aspects pluriels de la personnalité. C'est un espace de liberté. Une géniale parenthèse dans le quotidien», s'enflamme Solange Schifferdecker, aussi nour-

rie par les échanges avec le public. Par cette joie de partager une sensibilité. Une réflexion sur la vie. Un imaginaire. «J'ai un plaisir fou à amener le spectateur dans un autre univers.» Reste que les occasions de se produire s'avèrent insuffisantes et le métier difficilement viable, d'autant plus en ces temps troubles. Aussi, l'artiste a-t-elle élargi ses activités.

LE BONHEUR TAPI DANS L'AUTHENTICITÉ

Depuis le mois de septembre dernier, Solange Schifferdecker propose ses services de massothérapeute et donne des cours d'expression et de conscience du corps. «Ces domaines

me fascinent», indique celle qui s'est aussi formée, en 2017, en Body-Mind Centering. «Il s'agit d'une étude du corps qui passe par l'expérience, principalement par des explorations de mouvements et de toucher, à travers la connaissance de l'anatomie et de la physiologie», explique l'éducatrice somatique, insistant encore sur son intérêt pour la machine humaine et son appétit insatiable d'élargir ses connaissances en la matière. «Une recherche sans fin. Je n'arrêterai jamais», sourit celle que rien n'effraie plus que la monotonie. Sauf, peut-être, une société qui musèlerait la liberté d'expression, serait fermée à la diversité. Ce scénario mettrait à mal l'importance que Solange Schifferdecker accorde à un besoin fondamental, celui d'être authentique, synonyme pour elle de bonheur.

Pour se ressourcer, l'artiste compte sur son travail mais aussi sur des gestes simples: s'occuper de ses plantes potagères et décoratives, lire et, surtout, se promener dans la nature. Avec un attrait particulier pour la montagne. «J'aime son côté désertique. Sa grandeur. Sa puissance. Ce lien avec la croûte terrestre», affirme la menue comédienne, qui semble toutefois, dans ses quêtes et son ancrage artistique, aussi solide qu'un roc... ■



THIERRY PORCHET

«Le théâtre est un espace de liberté. Une géniale parenthèse dans le quotidien», note Solange Schifferdecker qui aime se glisser dans toutes sortes de rôles.

LES LANGAGES DU CORPS

Comédienne et danseuse, Solange Schifferdecker voit ses projets artistiques de nouveau mis sur pause en raison de la crise sanitaire. Et plaide pour des aides efficaces et pour la création du statut d'intermittent

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



Une horloge arrêtée
marchait
deux fois par jour
pendant une seconde.

LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES D'AVS 21

L'Union syndicale suisse alerte sur la chute libre des rentes du 2^e pilier et sur la révision de l'AVS qui se fera de nouveau au détriment des travailleuses

Sylviane Herranz

«Si nous n'agissons pas rapidement, les rentes seront bientôt trop basses pour garantir une vie digne à celles et à ceux qui les touchent.» La semaine dernière à Berne, le président de l'Union syndicale suisse (USS) tirait la sonnette d'alarme lors d'une conférence de presse sur la situation de la prévoyance vieillesse en Suisse et les perspectives d'avenir si rien n'est entrepris. Depuis longtemps, les syndicats attirent l'attention sur «l'effondrement des rentes des caisses de pensions», a indiqué Pierre-Yves Maillard. «Avec la tendance à la baisse dans le 2^e pilier et les rentes AVS actuelles qui n'assurent pas le minimum vital, la majorité des travailleuses et des travailleurs n'aura pas de quoi vivre à la retraite. Nous en reviendrons donc à l'époque où il était courant que vieillesse et pauvreté aillent de pair», a-t-il souligné. Cela alors que le Parlement s'apprêtait à débattre de la nouvelle réforme de l'AVS. Une discussion repoussée probablement au printemps, la commission du Conseil des Etats qui l'examine n'ayant pas terminé ses travaux. Pour le président de l'USS, le projet AVS 21 poursuit la logique de réduction des prestations et ce sont les femmes, dont les rentes sont déjà très basses, qui en feront les frais. «C'est un affront que nous combattons, en nous engageant au contraire pour une prévoyance plus solide», a lancé Pierre-Yves Maillard. Au vu de la situation alarmante du 2^e pilier, il invite au développement de l'AVS, système de répartition qui a «clairement l'avantage» aujourd'hui.

100 FRANCS D'AVS EN MOINS CHAQUE MOIS

Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS en charge des assurances sociales, a rappelé que les pensions des femmes sont toujours d'environ un tiers inférieures à celles des hommes: «La moitié des femmes parties à la retraite en 2018 doivent s'en sortir avec moins de 1754 francs de rente AVS par mois. Ce revenu est certes en principe complété par une rente du 2^e pilier. Mais près d'un tiers des femmes qui partent à la retraite aujourd'hui ne touchent toujours aucune prestation d'une caisse de pensions. Et lorsqu'elles ont un 2^e pilier, leur rente médiane LPP n'atteint que la moitié de celle des hommes.» Il est par ailleurs courant que, dans les branches spécifiquement féminines, des rentes de 500 à 800 francs par mois sont monnaie courante, a-t-elle ajouté, avant que la présidente du syndicat du personnel de cabine, Kapers, apporte son témoignage sur de telles pensions touchées par des collègues.

Gabriela Medici a détaillé les conséquences pour les femmes du projet AVS 21 et du passage de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans. Ce dernier «entraîne de facto une baisse d'environ 1200 francs par année sur la rente médiane des femmes». Si une travailleuse décide de prendre sa retraite à 64 ans, la diminution se chiffrerait entre 40 et 100 francs par mois selon le revenu. Même les femmes de la génération de transition, soit celles partant à la retraite dans les neuf ans suivant la réforme, connaîtront «de douloureuses baisses de rentes». Pour 88% des femmes, le projet du Conseil fédéral représente une perte pouvant aller

jusqu'à 65 francs par mois. Et les personnes ayant des petits revenus subiront aussi jusqu'à 30 francs de diminution, «alors que le Conseil fédéral laisse entendre, dans son message, qu'elles ne perdront rien», s'est indignée Gabriela Medici. Les femmes travaillant déjà jusqu'à 65 ans devront aussi compter sur une perte de près de 100 francs par mois.

RÉVISION VOUÉE À L'ÉCHEC

La syndicaliste a ajouté que les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à faire appel aux prestations complémentaires (PC), n'ayant pas suffisamment pour vivre avec leur rente. Elles étaient 140 000 en 2019, soit 11%

des retraitées. Un taux en hausse depuis une dizaine d'années, qui touche aussi les hommes. Ces derniers sont près de 9% à devoir recourir aux PC. Pour Gabriela Medici, une réforme de l'AVS ne prenant pas en compte les difficultés spécifiques vécues par les femmes et n'apportant pas d'amélioration substantielle de leur rente «est vouée à l'échec».

BAISSES INCESSANTES DES PENSIONS DU 2^e PILIER

Dans le 2^e pilier, la baisse des rentes «s'accentue chaque année un peu plus», a souligné Aldo Ferrari, vice-président d'Unia (voir aussi interview ci-dessous). Il a rappelé la victoire ob-

tenue en 2010 contre la baisse du taux de conversion, qui n'a néanmoins pas permis de contenir les diminutions des pensions alors que les cotisations ont augmenté. La situation actuelle «remet en cause la confiance des assurés qui voient leur perspective de rente fondre avec les années qui passent», a-t-il déclaré. Face à ces sombres projections, l'USS propose plusieurs pistes: réformer le 2^e pilier avec le projet des partenaires sociaux, renforcer l'AVS avec une 13^e rente, puiser dans les réserves de la Banque nationale suisse, et augmenter les salaires au sortir de la crise. ■

Plus d'infos et graphiques sur: uss.ch

«Notre objectif: une vie digne pour les retraités»

Vice-président d'Unia, Aldo Ferrari revient sur les enjeux de la prévoyance vieillesse présentés par l'Union syndicale suisse. Interview

Propos recueillis par Sylviane Herranz

QUESTIONS RÉPONSES

Face à la situation actuelle de la prévoyance vieillesse, l'Union syndicale suisse appelle à stopper les baisses de rentes et à développer l'AVS. Comment y parvenir?

Il y a deux éléments. D'abord introduire une 13^e rente AVS comme le demande notre initiative populaire et ensuite stopper la diminution des pensions dans le 2^e pilier en arrêtant de faire porter aux seuls salariés les conséquences de l'abaissement du taux de conversion. Pour cela, un projet a été élaboré par les partenaires sociaux: USS, Travail.Suisse et

l'Union patronale. Nous attendons de savoir si le Conseil fédéral, qui devrait rendre son message avant la fin du mois, va faire siennes nos propositions. La situation est urgente. En dix ans, les rentes du 2^e pilier n'ont cessé de baisser.

Quelles sont les grandes lignes de ce projet des partenaires sociaux?

Il propose d'améliorer la couverture pour les temps partiels et les femmes ainsi que pour les petits revenus en diminuant de moitié le montant de coordination, soit en le passant de 24 885 francs à 12 443 francs*. Cela signifie que le salaire assuré sera plus élevé. Dans le même temps, toutes les caisses de pensions seront mises à contribution afin de maintenir les prestations et pour que la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6% prévue n'ait pas à être supportée par les personnes aux revenus les plus bas. Ce système passe par l'introduction d'une composante de solidarité entre les caisses, avec une cotisation supplémentaire de 0,5% prise en charge de manière paritaire, par les salariés et les patrons. Autre élément de cette réforme, il n'y aura plus que deux échelons de cotisations: 9% entre 25 et 45 ans et 14% entre 45 et 65 ans. Aujourd'hui, le taux évolue quatre fois entre 25 et 65 ans - 7, 10, 15 et 18% - ce qui renchérit le travail des personnes expérimentées et pose des problèmes sur le marché de l'emploi pour les plus de 55 ans. L'expérience professionnelle n'a pas à coûter en matière de prévoyance. Il faudrait au

contraire, dans l'idéal, un taux unique comme pour l'AVS.

Vous dites qu'il est temps de s'adapter aux changements sociétaux qui se profilent. Quels sont-ils?

Notre modèle de société évolue. Notre 2^e pilier n'est plus adapté au marché du travail actuel. Davantage de personnes travaillent à temps partiel. Ce n'est pas normal par exemple que, dans un couple où les deux sont à temps partiel, le salaire assuré soit proportionnellement inférieur à celui d'un couple où les deux travaillent à plein temps. Même chose pour les salariés ayant des bas revenus qui, en raison d'un montant de coordination trop élevé, ne cotisent que sur une petite partie de leur salaire. A terme, cela veut dire que leur rente LPP couplée à l'AVS ne suffira pas pour vivre et qu'ils seront contraints de demander des prestations complémentaires (PC). C'est ce transfert des coûts vers les PC que nous voulons éviter, ce basculement entre assurance et assistance. Notre objectif est que les gens vivent leur retraite dignement, sur la base de cotisations paritaires versées durant leurs années de travail.

Vous critiquez la «vision en silos» préconisée par certains. Pouvez-vous préciser?

Ce qui intéresse la Suisse, c'est de savoir combien il touche globalement à la retraite. Le peuple doit décider d'un niveau de prestations. Ensuite, c'est aux partenaires sociaux et aux politiques d'intervenir pour trou-

ver des solutions de financement qui soient paritaires et solidaires dans le 1^{er} comme dans le 2^e pilier.

Les médias ont annoncé après votre conférence de presse que l'USS lançait sa campagne contre AVS 21. Un référendum est-il envisagé?

Les chiffres sont parlants. Chaque révision de l'AVS fait porter le coût des économies sur les femmes et il n'en est pas autrement pour celle-ci. En l'état des discussions, la principale solution proposée est la hausse de l'âge de la retraite de ces dernières à 65 ans. Or, le peuple a tranché lors de la votation sur Prévoyance vieillesse 2020. Pour moi, comme vice-président d'Unia, la discussion sur l'âge de la retraite des femmes n'a aucune légitimité démocratique. Les femmes ne travailleront pas jusqu'à 65 ans! On ne peut pas non plus accepter une révision qui prévoit des baisses de rentes: 50 francs de moins par mois sur une rente AVS de 1185 francs, c'est simplement impensable! Quant à d'éventuelles compensations pour les femmes, je ne vois pas ce que la droite pourrait trouver... Il est clair qu'avec un projet tel qu'il se présente aujourd'hui, le référendum est assuré.

Pour revenir à la 13^e rente, cette dernière permettra-t-elle de combler les baisses actuelles?

La 13^e rente représente une hausse de 8,3%. Ce n'est pas négligeable. Mais il faut dans le même temps que celles du 2^e pilier cessent de diminuer. Ces dix dernières années, elles ont per-

du 15% en moyenne et cela entièrement sur le dos des salariés. Pendant ce temps, entre 2005 et 2019, les assureurs ont fait 7,75 milliards de francs de bénéfice sur la gestion des fonds de pensions grâce à la quote-part légale. Il est urgent de trouver des solutions. Les rentes sont soumises à une extrême pression. Nous sommes face à deux défis: l'arrivée des baby-boomers qui touchent l'AVS et la baisse des rendements dans le 2^e pilier, les intérêts négatifs affectant près de 40% des avoirs des caisses.

AVS 21 envisage de trouver 26 milliards de francs pour faire face aux déficits prévus, notamment en raison des baby-boomers. L'USS veut mettre à contribution les réserves de la BNS, qui s'élèvent à 84 milliards de francs, pour financer les rentes. Comment y parvenir?

C'est une des sources de financement que nous proposons. Nous sommes en train de discuter de l'opportunité de lancer une initiative populaire à ce sujet. ■

*Le montant de coordination est déduit du revenu annuel pour déterminer la part du salaire assuré par le 2^e pilier. Exemple aujourd'hui: 80 000 francs brut de salaire annuel - 24 885 = 55 115 francs, soumis aux cotisations du 2^e pilier. Avec le projet des partenaires sociaux, le salaire assuré serait de 80 000 francs - 12 443 = 67 557 francs, soumis au 2^e pilier.



Proposition bien accueillie. Près de 60 000 signatures ont déjà été recueillies pour l'initiative AVSx13 qui demande le versement d'une 13^e rente AVS. Les récoltes se poursuivent, malgré les restrictions sanitaires, comme ici à Renens.

UNE DOUBLE PEINE FRAPPE LES PERSONNES SANS PASSEPORT SUISSE

Lors de la conférence des migrations d'Unia, les délégués ont demandé une plus grande protection des travailleurs immigrés particulièrement fragilisés par la pandémie

Textes Aline Andrey

Les travailleuses et les travailleurs dénués de passeport à croix blanche encourent une double peine, car la perte de leur emploi peut signifier la fin de leur permis de séjour. Face à cette épée de Damoclès intolérable en cette période particulièrement difficile liée à la pandémie, les délégués migration d'Unia ont voté une résolution demandant notamment que le recours à l'aide sociale ne soit pas interprété par les autorités comme un manque d'intégration. Les permis doivent être protégés, ont-ils rappelé lors de la conférence des migrations organisée le 31 octobre à Berne. «Ceux qui ont un permis précaire, par exemple de courte durée (L) ou une autorisation de séjour (B) vivent avec une angoisse supplémentaire: s'ils perdent leur travail, ils risquent de voir leur permis non renouvelé comme le prévoit la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)», dénonce Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée migration d'Unia. Comme le rappelle la résolution adoptée par les délégués: des permis C peuvent, en vertu de la LEI, être rétrogradés en permis B, même si leurs détenteurs vivent et travaillent en Suisse depuis des dizaines d'années. Des naturalisations risquent également d'être freinées, voire refusées. Recourir à l'aide sociale peut aussi avoir un impact sur une demande de regroupement familial, au point que des immigrés préfèrent s'endetter plutôt que de faire valoir leurs droits à une aide étatique.

RECONNAISSANCE ET STABILITÉ

Pour la conférence des migrations d'Unia, les personnes étrangères, au front face à la pandémie, méritent «la reconnaissance et la stabilité des statuts légaux». Elle rappelle que celles-ci sont actives principalement dans les métiers dit essentiels (les soins, la vente, la logistique, le nettoyage) ou encore sont employées dans des secteurs particulièrement frappés par la crise avec, maintenant, une seconde vague de fermetures (l'hôtellerie-restauration). Notons aussi que beaucoup ne peuvent télétravailler et sont donc plus exposés à la maladie (la construction, l'agriculture).

Les délégués demandent aussi un revenu minimum de 4000 francs (pour 40 heures par semaine), avec un treizième salaire. Car nombre de ces travailleuses et de ces travailleurs n'atteignent pas ce montant. Une diminution du salaire, pour cause de RHT, peut ainsi faire basculer une famille en-dessous des minima sociaux.

«Je connais de nombreuses personnes immigrées qui n'ont pas droit au chômage, car elles n'ont pas assez cotisé. Elles n'osent pas demander l'aide sociale, même si elles ont des familles à nourrir. Les migrants sont d'autant plus fragilisés qu'ils n'ont pas de réseau familial pour les soutenir. Ils ont peur de perdre leur permis. Au point qu'ils n'arrivent plus à dormir», souligne Abdelhak Mazid, coprésident du groupe migrants d'Unia Genève. Il souligne la situation encore plus précaire des sans-papiers: «J'en connais beaucoup qui ont travaillé assidument et qui, du jour au lendemain, ont été licen-



Les délégués migration d'Unia ont voté une résolution demandant notamment que le recours à l'aide sociale ne soit pas interprété par les autorités comme un manque d'intégration.

ciés.» Bénévole dans de nombreuses associations de soutien aux plus précaires, le militant indique avoir observé une amélioration en juillet et en août, mais estime que les possibilités d'emploi, notamment dans le travail domestique ou dans les champs, sont plus

faibles qu'avant le Covid. «Sans compter le risque que les sans-papiers soient encore moins bien payés», précise-t-il. Une situation qui a peu de chance de s'arranger avec la deuxième vague. ■

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Lors de la conférence, les délégués ont adopté une seconde résolution demandant l'accueil immédiat des réfugiés coincés dans les camps des îles grecques, notamment celui de Moria. Une revendication qu'Unia a déjà soutenue dans le cadre de la campagne «Evacuer maintenant». Les délégués revendiquent également la création de couloirs humanitaires et l'arrêt des refoulements illégaux aux frontières de l'Union européenne. Ils exigent aussi la prise en compte des raisons de fuite spécifiques et individuelles des femmes, avec une meilleure reconnaissance des victimes de la traite d'êtres humains. Dans leur exil, les femmes sont les premières victimes de violences sexuelles. ■

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS

39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

Conformément au plan de parution, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 2 décembre. ■

La rédaction

**Eau potable contaminée.
Enfant empoisonné.
Multinationale tenue responsable.**

OUI!
le 29 novembre

Multinationales responsables

Une évidence. initiative-multinationales.ch

Initiative pour des multinationales responsables : votez oui, maintenant !

«L'initiative pour des multinationales responsables exige une évidence : si une grande entreprise (les PME ne sont pas concernées) ne respecte pas les droits de l'homme, les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs ou la protection de l'environnement, elle doit en assumer la responsabilité. Celles qui font des affaires correctement doivent y gagner.

C'est pourquoi nous disons oui à l'initiative pour des multinationales responsables le 29 novembre !»

Vania Allewa, présidente d'Unia



unia.ch/fr/campagnes/initiative-multinationales-responsables

UNIA

DAY MEDICAL SA SOUS PLAINTES PÉNALES

La société, sise à Avenches et mise en faillite fin juin, est l'objet de plusieurs plaintes dont une en lien avec les indemnités RHT non reversées aux travailleurs

Aline Andrey

Le 11 juin dernier, Unia dénonçait le licenciement collectif sans respect du cadre légal et le dépôt de bilan de Day medical SA à Avenches. Propriété de la société australienne Haemokinesis, l'entreprise n'avait de surcroît pas payé les salaires d'avril et de mai de sa quarantaine de collaborateurs, alors qu'elle avait encaissé des indemnités de chômage partiel (RHT), des indemnités de l'assurance perte de gain pour maladie et des allocations familiales (voir *L'ES* du 17 juin). Le 29 juin, la faillite avait été prononcée. Dans ses réponses à deux interpellations socialistes, le Conseil d'Etat vaudois indique que la Caisse de chômage OCS a rendu une décision de restitution le 10 juin. Et qu'une procédure pénale en lien avec les RHT est en cours. De son côté, le Service de l'emploi a déposé une plainte pénale à l'encontre de Day medical SA auprès de la préfecture de la Broye-Vully pour ne pas avoir annoncé les licenciements et la fermeture de son entreprise comme l'exige la LSE (la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services).

La société risque jusqu'à 40 000 francs d'amende.

Quant au prêt Covid, qui se monterait à 250 000 francs, le Conseil d'Etat déclare qu'il appartient «aux organisations de cautionnement de dénoncer elles-mêmes pénalement, voire civilement, les entreprises ayant commis des abus».

PLAINTES DES EMPLOYÉS

Du côté des travailleurs, ceux-ci ont porté plainte individuellement avec le soutien juridique d'Unia. «Ils attendent toujours que leur salaire d'avril et la moitié de celui de mai leur soient versés. De son côté, la caisse d'insolvabilité est en train de traiter le dossier», explique Nicole Vassalli, secrétaire syndicale à Unia Vaud. Jusqu'à présent les travailleurs ont réussi à récupérer leurs allocations familiales, mais selon ses informations, environ deux tiers des travailleurs n'ont pas retrouvé d'emploi. «Or, le site d'Avenches continue à fonctionner sous un autre nom et toujours sous les ordres de Haemokinesis basé en Australie. Une dizaine des anciens employés sur la quarantaine licenciés y travaillent. La faillite a été



THIERRY PORCHET

Une action de protestation des travailleurs, soutenus par Unia, a eu lieu le 11 juin devant l'entreprise Day medical SA, rachetée en octobre 2018 par la multinationale australienne Haemokinesis.

prononcée il y a plus de quatre mois, mais Haemokinesis refuse l'accès à ses locaux.» Pour mémoire, la firme Haemokinesis avait demandé à ses clients déjà en mai de payer leurs factures sur

un compte en Australie. Nicole Vassalli ajoute: «Il semble clair que la multinationale voulait continuer son business sans supporter un licenciement collectif. Mais sa stratégie n'a pas très bien

fonctionné puisque plusieurs plaintes ont été déposées contre elle.» ■

Fronde contre les horaires élargis d'un commerce

Des membres de la section de Renens du Pop vaudois, la Fourmi rouge, ont déposé une interpellation relative aux heures d'ouverture d'une nouvelle Migros, près de la gare

Sonya Mermoud

«Que souhaitons-nous? Une société de consommation non-stop? Je proteste!» Suzanne Sisto-Zoller, conseillère communale, ne décolère pas. La raison? La récente ouverture d'une nouvelle enseigne Migros près de la gare active sept jours sur sept, 19 heures sur 24. «Cela signifie la nuit et le dimanche aussi.» Dans ce contexte, elle et d'autres membres de la section de Renens du Pop vaudois, la

Fourmi rouge, ont déposé une interpellation demandant entre autres à la Municipalité si elle a été consultée sur les heures de fonctionnement de l'enseigne. L'élue s'interroge sur la légalité des horaires pratiqués et leur indispensabilité. Selon la Loi fédérale sur les chemins de fer, l'entreprise ferroviaire qui gère l'infrastructure est autorisée à installer des sociétés accessoires à but commercial dans le périmètre des gares pour autant qu'elles répondent aux besoins de la clientèle du rail.

Et c'est là que le bât blesse pour la conseillère communale. «Le magasin est censé être destiné aux voyageurs, mais Migros a envoyé à toutes les personnes des quartiers ouest une publicité ciblée les invitant à profiter de cette nouvelle surface», s'indigne Suzanne Sisto-Zoller, dénonçant également une concurrence déloyale envers les petits commerces. Le sort du personnel inquiète aussi la Popiste, soulignant la difficulté, avec de tels horaires, de concilier vie professionnelle

et vie familiale. «Nous attendons une réponse étoffée à notre interpellation. Je ne me fais pas vraiment d'illusion. Mais il s'agit d'un acte de résistance. Il faut contester cette décision», poursuit la militante, rappelant que le 22 septembre 2013, lorsque les citoyens avaient été appelés à se prononcer, à la suite d'un référendum, sur une modification de la Loi sur le travail relative à la question des horaires, les votants de Renens s'étaient clairement opposés à un élargissement par 55% des voix. Le projet entendait autoriser les magasins des stations-services situés sur les axes d'autoroutes et d'axes de circulation fortement fréquentés par les voyageurs à vendre leurs marchandises 24 heures sur 24.

«Aujourd'hui, nous continuons à nous battre contre des extensions d'horaires des magasins à Renens. Nous sommes régulièrement engagés dans des bras de fer avec des politiciens de droite souhaitant un changement de pratique», indique encore Suzanne Sisto-Zoller. De son côté, Unia est en train de mener une enquête pour vérifier la légalité du statut d'exception accordé à la Migros en question. Affaire à suivre. ■



OLIVIER VOGELSANG

Les horaires de la disorde...

POING LEVÉ

DEUXIÈME ROUND

Par Manon Todesco

Rebelote. On pensait en avoir terminé avec un tel scénario, mais nous voilà partiellement reconfinés. La météo étant beaucoup plus maussade qu'au printemps, les week-ends paraissent plus longs. Le brouillard et la pluie gâchent nos envies de balades. Les bricolages et éventuels travaux entrepris dans nos intérieurs ont été achevés lors de la première vague. Bref, on s'ennuie! On a du temps à tuer. Alors c'est le moment idéal pour lire – quand acheter un livre ne relève pas du parcours du combattant –, cuisiner, (re)voir des grands films ou... cogiter.

Eh oui, quand on tourne en rond, on se met à réfléchir, à questionner le monde. Et si l'on se penchait sur des mots devenus prégnants dans notre nouveau quotidien? Par exemple, *confinement*. Un mot qu'on employait jadis pour désigner l'enfermement dans le contexte de la prison... Intéressant. Plus récemment, on confinait les gens contagieux pour éviter qu'ils ne contaminent les sujets sains. Et aujourd'hui, donc, on confine les personnes qui vont bien pour ne pas qu'elles tombent malades... Il y a aussi le *couvre-feu*, pour les plus Français d'entre nous. Une pratique plutôt connue en temps de guerre, correspondant autrefois à l'extinction des lumières pour ne pas être repéré et, plus récemment, à l'interdiction de circuler quand une région est en état de siège afin que les militaires puissent assurer la sécurité de la zone. Un vocabulaire loin d'être anodin, avec une forte connotation, qui fait référence à un contexte anxiogène, délétère, alimentant le mal-être ambiant. Après tout, comme disait l'autre, nous sommes en guerre...

Il n'est pas question ici de minimiser l'ampleur et l'impact du Covid-19. Certes, ce virus représente un risque pour toute une partie de la population. Mais la façon qu'ont nos gouvernements de le gérer et de communiquer peut créer l'indignation. Tant d'injustices, d'incohérences, d'illogismes. On a eu droit aux multiples revirements sur le port du masque. On voit des commerces fermer à Genève alors que les mêmes ont le droit de rester ouverts à quelques kilomètres dans le canton de Vaud. Les Vaudois, justement, qui sont autorisés à se masser dans des magasins de fringues mais à qui il est interdit d'aller au cinéma ou de manger une pizza dans des établissements qui ont, pourtant, tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de leurs clients. Ne parlons même pas de nos voisins français qui, en réponse à leur demande d'ouvrir les librairies ont vu l'accès aux rayons culturels de leur supermarché fermer, ne peuvent plus visiter – même de loin – leurs proches pour se changer les idées. Le coronavirus a tué plus d'un million de personnes dans le monde, mais combien de vies va-t-il détruire? Combien de personnes vont perdre leur emploi? Combien d'entreprises vont mettre la clé sous la porte? Combien de drames humains liés à l'isolement social va-t-on déplorer? Et quelles conséquences sur notre santé mentale à tous, petits et grands? ■

LA PAIX EN LIGNE DE MIRE

L'initiative contre le commerce de guerre veut prohiber les investissements dans les armes. Pour un monde plus pacifique et pour une véritable neutralité de la Suisse

Aline Andrey

Le Covid-19 a presque fait oublier que des guerres continuent. En 2019, les conflits armés ont tué 75 600 personnes à travers le monde, dans le cadre de 152 situations de guerre enregistrées cette année-là. Plus de 97 millions de personnes ont dû fuir leurs terres (exilés pour la grande majorité dans leur propre pays ou voisin). Pendant ce temps, les institutions financières suisses telles que la Banque nationale suisse (BNS), Credit Suisse et UBS auraient investi au moins neuf milliards de dollars dans les producteurs d'armes nucléaires. Malgré la pandémie, l'industrie de l'armement prospère. Ses financeurs suisses: la BNS, les fondations, les fonds de prévoyance (AVS, PC, AL...), les caisses de pensions publiques. Et, bien sûr, les banques et les compagnies d'assurances. Si la Suisse est un petit pays, sa place financière est l'une des plus importantes du monde et a donc un impact massif.

UNE QUESTION DE NEUTRALITÉ...

L'initiative contre le financement des producteurs de matériel de guerre, déposée par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et les Jeunes Verts en juin 2018, soutenue par la gauche et des ONG, tend à un monde plus pacifique et à une véritable neutralité de la Suisse. Les citoyens sont donc appelés aux urnes le 29 novembre. Cousine de celle pour des multinationales responsables, également en votation, elle exige des investissements plus durables et éthiques. «Dans les deux cas, ces textes ne portent pas préjudice aux PME, assure Oleg Gafner, coprésident des Jeunes Verts Suisse. Notre initiative contre le commerce de guerre s'attaque aux investisseurs et non pas à la production ou à l'exportation des produits suisses. Elles touchent surtout de grandes firmes américaines et européennes. Par exemple, la BNS a investi un demi-milliard de francs chez Boeing. Or, les avions de cette dernière ont été utilisés par les forces aériennes saoudiennes dans la guerre au Yémen qui a fait des milliers de victimes ci-

THÉRIY PORCHET



En cas d'acceptation de l'initiative, les investisseurs publics ne pourraient plus financer des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans la production d'armement.

viles, ou encore pour bombarder la population de la bande de Gaza!»

... ET D'ÉTHIQUE

L'initiative prévoit que les investisseurs publics ne pourraient plus financer des sociétés qui réalisent plus de 5% du chiffre d'affaires (un indice classique de la Bourse) dans la production d'armement. De quoi faire dire aux opposants que les charges administratives, et de contrôle, seront lourdes notamment pour les institutions de prévoyance. Or, des caisses ont déjà réussi une re-fonte totale de leur portefeuille pour

atteindre une finance durable. «C'est donc possible. Les fondations Abendrot, Ethos ou encore l'institution de prévoyance Nest investissent avec des critères éthiques stricts et elles ont un même taux de couverture. Le débat ne se situe pas sur les rendements, mais sur l'éthique. Notre argent tue. Car, par défaut et sans le vouloir, chaque Suisse investit via son fonds de pension, son AVS, l'AI ou la BNS dans le commerce de guerre, explique Oleg Gafner. Tout cet argent pourrait être affecté dans les énergies renouvelables et la transition écologique avec un meilleur ren-

dement.» Ce dernier constat est repris par les opposants à l'initiative, qui estiment que, peu à peu, naturellement, les investissements seront de plus en plus durables. Mais le temps presse, selon le jeune Vert: «Ancrer une éthique dans la Constitution permet à la Suisse d'être plus crédible et d'avoir de meilleurs rendements maintenant. De surcroît, la crise climatique, également générée par l'armement extrêmement polluant, n'attend pas.» ■

Pétrole et charbon au cœur des investissements suisses

Selon un rapport de l'Office fédéral de l'environnement, notre place financière génère un réchauffement climatique bien au-delà de la limite de 1,5 degré

Aline Andrey

«La place financière helvétique investit toujours trop dans la production de pétrole et de charbon.» Et ne remplit donc pas les objectifs de l'Accord de Paris. Ce constat n'est ni celui de la Grève du climat, d'Extinction Rebellion, d'associations écologiques ou des Verts, mais de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Celui-ci précise dans un communiqué qui relaie son étude: «La place financière suisse investit aujourd'hui quatre fois plus de moyens dans des entreprises produisant de l'électricité à partir de sources fossiles comme le charbon ou le gaz que dans celles en produisant à partir de sources renouvelables. Quelque 80% des participants détiennent dans leurs portefeuilles des titres d'entreprises extractrices de charbon.» De surcroît, l'OFEV souligne que «plus de la moitié des établissements qui indiquent exclure le charbon de leurs investissements détiennent encore des actions et des obligations d'entreprises extrayant cet agent fossile ou produisant de l'électricité de celui-ci». Or, «les investissements dans les énergies fossiles peuvent en outre présenter des risques financiers», précise l'Office, qui remarque toutefois quelques lueurs d'espoir: le nombre de titres dans les domaines de l'énergie renouvelable et de la mobilité électrique ne cesse de croître. Et les caisses de pensions prévoient une transition écologique dans 30% de leurs bâtiments.

UN RÉCHAUFFEMENT DE 4 À 6 DEGRÉS

Les investissements de la place financière génèrent un potentiel réchauffement de 4 à 6 degrés (soit une menace existentielle pour la civilisation humaine), comme le rapportait l'OFEV lors d'une première étude en 2017. Or, en juin dernier, le Conseil fédéral disait vouloir que la Suisse devienne l'un des principaux centres mondiaux de services financiers durables. «Il pense que cela va se faire automatiquement, car les investisse-

ments durables sont rentables. Pourtant, les résultats du test de compatibilité climatique de l'OFEV prouvent que les mesures volontaires ne suffisent pas, explique Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique*. S'il y a certes une augmentation des investissements durables, ceux dans le charbon et le pétrole continuent.»

Le rating climatique des caisses de pensions, de la Suva et de l'AVS que l'organisation vient de publier montre que «92% du capital de prévoyance n'est pas investi de manière compatible avec la protection du climat». «Seuls 8% des avoirs de prévoyance de la Suisse sont investis par des institutions qui concentrent leurs investissements sur une réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre.»

Pour Christian Lüthi, sans règles contraignantes, les investisseurs ne vont pas changer leurs habitudes: «Il y a une sorte d'idéologie que la diversification doit être maximale. Par ailleurs, les banques offrent des produits allant dans ce sens. Beaucoup de financiers sont aussi dans une logique de court terme uniquement. La crise du Covid a cependant également montré que les investissements durables tiennent mieux le choc.» Face à ce constat, l'Alliance demande aux autorités d'intégrer immédiatement les dispositions de l'Union européenne «relatives à une meilleure gestion des risques financiers liés au climat et à la réorientation des flux financiers». Christian Lüthi conclut: «La Suisse est clairement en retard. Nous espérons que le Conseil fédéral prenne en compte notre demande. Et des initiatives parlementaires et populaires ne sont pas à exclure.» ■

*L'Alliance climatique suisse compte 90 organisations membres et partenaires dans les domaines de l'environnement, du développement, des mouvements religieux, de la jeunesse, des syndicats (dont l'Union syndicale suisse) et de la protection des consommateurs. Depuis 2004, elle s'engage en faveur d'une politique climatique juste et durable.

1000 arbustes pour les oiseaux



Sonya Mermoud

Sympathique initiative menée par le Groupe des Jeunes (GDJ) de Nos Oiseaux: les 8 et 9 novembre derniers, celui-ci a procédé à la plantation sur les hauts de Bex de 1000 arbustes indigènes destinés à abriter une riche biodiversité et contribuant à promouvoir une hétérogénéité du paysage. Un nombre cinq fois plus élevé qu'en 2019, lors d'une même démarche entreprise par les participants à Saillon, en Valais. «Chaque année nous tentons de mettre sur pied une action de ce type. Cette édition, en raison de la limitation de réunion à cinq personnes dictée par les règles liées au Covid-19, a été échelonnée sur deux journées», précise Célestin Luisier, 22 ans, responsable de la section Valais. Le terrain choisi appartient à un membre de la famille du jeune homme. Les espèces sélectionnées, une quinzaine que l'on trouve dans nos forêts, doivent favoriser à terme la présence de différentes variétés d'oiseaux: la pie-grièche écorcheur, le bruant jaune, la fauvette grisette ou encore le moineau friquet. «L'idée est de créer de nouveaux lieux de nidification dans l'espoir d'augmenter les effectifs de différentes espèces. Le manque de haies, l'exploitation intensive des champs comme la disparition d'insectes - 80% en 30 ans, selon les estimations - créent de fortes pressions sur de nombreuses populations d'oiseaux nicheurs.

Ces dernières sont menacées, particulièrement en milieu agricole», déplore Célestin Luisier, citant par exemple le bruant proyer, autrefois très répandu, et dont il ne resterait plus que 120 à 150 couples. Le torcol fourmilier est aussi en déclin, peinant à trouver de la nourriture en raison de l'intensification de l'agriculture...

Dans ce contexte, le GDJ de Nos Oiseaux s'engage dans la restauration et la création de biotopes plus favorables à leurs protégés. L'équipe compte en Suisse romande une centaine de membres de moins de 25 ans, animés par un souci partagé de protection de l'environnement. «Notre activité principale reste toutefois l'observation des oiseaux, dans des endroits répertoriés ou au hasard.» Une passion à laquelle s'adonne Célestin Luisier depuis de nombreuses années. «J'ai toujours passé beaucoup de temps à l'extérieur, d'abord à être à l'affut de chevreuils, de chamois, etc. Puis, je me suis tourné vers les oiseaux, fasciné par leur diversité, leur manière de se mouvoir», précise encore cet étudiant en biologie à l'Université de Berne, corédacteur du périodique *Le Héron* lancé par l'association. «L'oiseau qui m'a le plus marqué? Le tichodrome, un passereau aux ailes rouges, avec un long bec, vivant dans les falaises et cherchant sa nourriture dans les anfractuosités des parois rocheuses», répond le Valaisan qui deviendra, dès l'an prochain, président de la section romande... ■

RELÂCHEMENT SUR LES CHANTIERS

Les présidents de la construction d'Unia remarquent que les mesures de protection sont de moins en moins respectées par les entreprises. Ils demandent que des contrôles efficaces soient mis en place

Textes Manon Todesco

La deuxième vague de Covid-19 est plus violente que la première, c'est un fait. Pourtant, sur les chantiers, il semblerait que les mesures de protection des employés soient prises à la légère par les entreprises. C'est le constat qu'ont fait les présidents des groupes régionaux de la construction du syndicat lors de leur conférence trimestrielle du 7 novembre dernier. Tous en activité et présents au quotidien sur les chantiers, ils tirent la sonnette d'alarme et dressent un bilan accablant de la situation. «Le travail sur de nombreux chantiers se poursuit actuellement comme avant le Covid-19», souligne François Clément, membre du secteur national de la construction pour Unia. «Durant la première vague, il y avait une sensibilité supérieure et des mesures spécifiques, ce qui n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui, malgré un nombre de cas beaucoup plus élevé. La façon de travailler n'est pas adaptée au respect de la distanciation sociale et le masque n'est pas utilisé de manière systématique lorsque la distance ne peut pas être maintenue. Une bonne partie des installations sanitaires laisse de nouveau à désirer, l'eau courante manque parfois, tout comme le maté-

riel de protection, en particulier pour les employés temporaires.»

MANQUE DE DÉPISTAGE ET DE CONTRÔLES

Autre problème pointé du doigt: si un maçon est testé positif au coronavirus, aucun test de dépistage n'est effectué pour les collègues avec qui il a été en contact étroit. «Et comme les entreprises de la construction menacent parfois de ne pas continuer à verser le salaire pendant la quarantaine, les ouvriers de la construction se rendent à leur travail même s'ils présentent des symptômes», regrette le syndicaliste. Quant aux contrôles, ils sont largement insuffisants pour ce dernier. Sur les treize présidents présents à la conférence, seul l'un d'entre eux informe qu'un contrôle a été effectué sur son chantier au cours du mois dernier, par ailleurs annoncé au préalable... Pour notre organisation, pas étonnant qu'avec cette faible intensité de contrôles, les mesures de protection ne soient pas respectées. «Cela serait d'autant plus nécessaire que de nombreux chantiers doivent travailler sous une pression extrême des délais, rappelle le responsable syndical. Malgré des retards indépendants de leur volonté au printemps et en été, les maîtres d'ouvrage exigent que les délais initiaux soient respectés.» Pour ce



OLIVIER VOGELSANG

La situation sur les chantiers inquiète Unia qui a formulé une série de revendications visant à barrer la route à l'expansion du Covid-19.

faire, les heures supplémentaires sont courantes dans la construction, tout comme les journées de douze heures. La majorité des présidents remarque toutefois du positif concernant les locaux de pause, à travers la mise à disposition de baraquements supplémentaires et donc plus d'espace pour les travailleurs.

RENDICATIONS

Les maçons et leur syndicat préviennent: si la situation ne change pas rapidement, il ne sera guère possible de freiner la propagation du virus sur les chantiers. Partant, ils exigent que les entreprises veillent à appliquer les mesures de protection et à adapter l'organisation du travail. Les revendications formulées le 7 novembre sont les suivantes: «S'il n'est pas possible de respecter la distance, des masques doivent être fournis et portés. Comme le travail physiquement astreignant est pénible en portant un masque, les entreprises doivent accorder une pause supplémentaire payée de dix minutes toutes les deux heures.»

En ce qui concerne les cas de coronavirus constatés sur les chantiers, des tests sont nécessaires pour les collègues ayant été en contact direct avec les personnes malades, ainsi qu'une mise en quarantaine avec maintien du salaire jusqu'à ce que le résultat de celui-ci soit connu.

Enfin, pour des contrôles plus nombreux et efficaces, les cantons et la

Suva sont appelés à agir. «Unia a de nouveau proposé que les organes de contrôle des partenaires sociaux apportent leur soutien. Pour des raisons incompréhensibles, les employeurs et différents cantons s'y opposent», regrette François Clément. ■

DISPARITÉS RÉGIONALES

Comme au printemps dernier, nous assistons cet automne à un nouveau Röstigraben. «Les régions alémaniques prennent moins de mesures que les régions romandes», révèle François Clément. En effet, même si le relâchement a été général, Unia constate que les entrepreneurs romands de la construction ont davantage peur de voir leurs équipes placées en quarantaine et, donc, dans l'incapacité de travailler. «Le manque de contrôles pour mettre au pas les brebis galeuses est sans doute le plus gros problème, insiste ce dernier. Si une société laisse des employés malades travailler, c'est tous les employés présents sur le chantier qui sont mis en danger, même une entreprise plus respectueuse des règles. C'est pourquoi nous avons vraiment besoin de les contrôler efficacement.» ■

La crise sanitaire sous l'œil juridique

Le colloque juridique de l'USS aura lieu le 17 décembre sous forme virtuelle et traitera des conséquences de la pandémie de Covid-19 en matière de droit des assurances sociales et du travail

Propos recueillis par Manon Todesco

Malgré le contexte sanitaire très incertain, la bonne nouvelle est que le traditionnel colloque juridique de l'USS pourra avoir lieu. A distance, de manière virtuelle pour s'assurer que tout le monde puisse y participer sereinement et en toute sécurité, mais il aura lieu quand même. L'intitulé est criant d'actualité: quelles leçons juridiques de la pandémie? Perspectives sur les conséquences de la crise en matière de droit des assurances sociales et du travail. Luca Cirigliano, secrétaire central à l'USS en charge du colloque, nous en dit plus.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle sera la thématique de cette édition?

Le colloque se déploiera sur trois axes. D'abord, la question de la santé au travail et des devoirs de l'employeur en la matière pour protéger ses employés. Nous nous interrogerons sur ces mesures et ce qu'il faudrait, ou pas, changer. Nous nous pencherons ensuite sur l'aspect financier et le droit du travail. Qui doit supporter les risques de

la fermeture d'une entreprise? Que se passe-t-il en cas de quarantaine ou de confinement? Et qui paie quoi? Enfin, nous aborderons la problématique de la sécurité sociale, en pas-

sant en revue les outils mis en place par les assurances sociales pour soutenir les travailleurs lors de cette crise sanitaire, comme les RHT ou les Allocations pour perte de gain (APG).



OLIVIER VOGELSANG

Le colloque traitera notamment de l'aspect financier de la pandémie avec, en ligne de mire, les fermetures contraintes d'entreprises et les factures qui en découlent. Photo: action menée à Lausanne par des cafetiers-restaurateurs.

Nous débattons de savoir si ces politiques vont dans la bonne direction, ou non, et de si elles sont suffisantes.

A quel public s'adresse le colloque?

A toute personne intéressée par cette thématique juridique, qui soit avertie sur les questions de droit du travail et de droit privé. Donc typiquement, aux juristes, aux avocats d'entreprises, aux avocats de syndicats ou encore aux fonctionnaires qui pourraient être confrontés à ces questions.

En quoi est-il important dans le contexte actuel?

Ce colloque est fondamental car, jusqu'ici, la thématique de la santé au travail n'était, hélas, pas toujours centrale dans le discours du monde du travail. La sécurité est abordée dans la construction ou dans l'industrie, mais la santé a toujours été peu présente dans les branches du tertiaire et les contrôles par les autorités très rares! Concernant les infections, peu de choses étaient mises en place en dehors des lieux de travail spécifiques, car les risques étaient rares, mais aujourd'hui les choses sont différentes, car cette pandémie touche tout le monde et tous les secteurs. Le contact avec le virus pose de multiples questions: comment désinfecter les places de travail? Comment porter un

masque correctement? Doit-on télétravailler ou pas? Etc. Le Covid-19 montre à quel point cette question de la santé au travail est centrale et doit le devenir à l'avenir. A en croire les experts, ce n'est probablement pas la dernière pandémie à laquelle nous devrons faire face, il est donc urgent de repenser de manière approfondie le sujet de la santé au travail.

Pour le reste du programme, il s'agira d'apporter des réponses à des questions très pratiques. Des interrogations nouvelles qui, encore une fois, étaient restées très théoriques jusqu'à présent, intéressaient peu de monde et n'avaient jamais eu besoin d'être traitées. Aujourd'hui la donne a changé. ■

Infos pratiques

Colloque juridique de l'USS 2020, jeudi 17 décembre de 10h15 à 17h15, modalités virtuelles à venir. Traduction simultanée en allemand et en français. Inscriptions (avant le 13 décembre) et détails sur: uss.ch/colloque-juridique

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES!

L'association Ademag et ses partenaires lancent à Genève la campagne «Violence Basta!», un projet vidéo visant à informer et à conseiller les femmes victimes de violences dans leur couple

Manon Todesco

Genève n'est pas épargnée par les violences conjugales. D'après l'OCSTAT, en 2018 près d'une infraction sur deux dans le canton concernait des violences domestiques, dont 85% des victimes étaient des femmes. La crise sanitaire n'a rien arrangé. Pendant le premier semi-confinement, les appels de victimes ont explosé, et le phénomène se reproduira sans doute lors de cette seconde vague. Pour lutter contre ce fléau et à la veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, l'Association de femmes migrantes Ademag, aux côtés de sept autres associations militantes de femmes engagées, lance aujourd'hui sa campagne «Violence Basta!»

OUTILS POUR SE LIBÉRER

Cette campagne d'information et de sensibilisation se décline sous la forme de 33 vidéos d'une minute et demie, tournées par des activistes en onze langues différentes, notamment en français, espagnol, italien, portu-

gais ou encore arabe et russe. Les différents scénarios tentent de donner des conseils et de répondre à des questions telles que: «La violence, c'est quoi?», «Que faire si une femme est victime de violence et n'a pas de permis de séjour?» ou encore «Comment agir si l'une de nos amies est victime de violence conjugale?». Le but? Donner à ces femmes mais aussi à leurs proches des informations claires et pratiques dans leur langue maternelle, notamment les contacts des institutions et des associations pouvant leur venir en aide. «Notre campagne cherche discrètement à entrer dans la sphère privée de la violence, explique Luz Marina Cantillo, directrice d'Ademag. Dans le cadre d'une étude effectuée entre 2016 et 2018, nous avons observé le phénomène de la violence conjugale avec un échantillon des femmes migrantes et compris qu'elles sont nombreuses à vivre la violence de manière invisible pendant une longue période, sans parvenir à en sortir et sans être repérées par les professionnels de la santé.» «Violence Basta!» entend remédier à cela. ■



Informations pratiques
Les vidéos seront rendues publiques sur la chaîne YouTube d'Ademag à partir d'aujourd'hui, mercredi 18 novembre 2020.
www.ademag.org
Contact: info@ademag.org

COURRIER

VOTATIONS: DÉSARMONS LES MULTINATIONALES!

C'est bien connu, les multinationales règnent en maîtres sur l'économie mondiale. Leur influence peut être nocive pour le bien de notre planète. C'est pour cela que la votation fédérale du 29 novembre prochain relève de la plus haute importance. En effet, pas un jour où la presse ne fait état de la malfeasance de ces dernières. Comme: l'exploitation éhontée d'enfants au travail, de corruptions qui déstabilisent des gouvernements démocratiquement élus, de la mise en danger de contre-pouvoirs démocratiques en éliminant leurs opposants, de la destruction de

l'Etat social dans les pays pauvres, de l'extraction de matières premières qui causent des dégâts environnementaux. Mais, la liste des méfaits est loin d'être terminée, cela mettrait beaucoup de temps pour la finaliser. La Suisse a, dans le passé, connu de considérables difficultés diplomatiques avec sa politique internationale. Cela a gravement nui à sa bonne réputation à l'étranger et à l'intérieur de ses frontières. Par l'affaire des fonds juifs en déshérence, du secret bancaire qui cachait le recyclage d'argent sale. Avec cette initiative des multinationales res-

pensables, les initiants veulent moraliser la pratique des entreprises, en désarmant leur pouvoir de malfeasance. Cela contribuera à renforcer la notoriété de notre pays dans le monde. Mais c'est aussi une question de justice et d'humanité pour toute la planète. C'est pour toutes ces raisons qu'il faut glisser un oui franc et massif dans l'urne, le 29 novembre prochain. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h. Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30. Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres Unia inscrits depuis un minimum de trois mois au syndicat et si leur dossier est complet. Les critères de conditions de séjour tels que définis par les autorités cantonales le 4 mars 2019 sont les suivants:

- une durée de séjour de 5 ans pour les familles avec enfant(s) scolarisé(s) – le critère de 5 ans s'applique à l'ensemble des membres de la famille;
- une durée de séjour de 10 ans pour les célibataires et couples sans enfants;
- faire preuve d'une intégration réussie; le niveau de connaissance linguistique A2 (oral) doit être attesté;
- absence de condamnations pénales, de condamnations répétées pour séjour illégal et travail sans autorisation et de décisions d'interdiction d'entrée en Suisse successives;
- une indépendance financière complète et une absence de dettes.

Nous déposons les dossiers **complets** selon ces critères lors de rendez-vous particuliers **les mercredis de 14h à 18h** et ce pour les personnes membres du syndicat. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à geneve@unia.ch, venir à la réception du syndicat ou appeler au 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi). Fermé du 26 au 30 octobre.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

BRÈVES

GENÈVE LA LUTTE DE LA FONCTION PUBLIQUE EST PAYANTE

Face à la mobilisation de la fonction publique et faute d'une majorité parlementaire, le Conseil d'Etat genevois a reculé. Il a retiré son projet de loi concernant la réduction linéaire de 1% pour les quatre prochaines années des salaires des employés de la fonction publique et du secteur subventionné. C'est une belle victoire, mais le Cartel intersyndical de la fonction publique appelle à ne pas relâcher la lutte. Le projet de non-indexation des salaires durant quatre ans est en effet maintenu, de même que la suspension de l'annuité en 2021 et la hausse des cotisations à la caisse de pensions. Outre les salaires, il s'agit aussi pour le Cartel de maintenir la pression sur le nombre de postes qui seront attribués au budget 2021 que le Grand Conseil discute. La mobilisation du 18 novembre est donc en principe maintenue et devrait prendre la forme d'une demi-journée de grève. Une assemblée des délégués du Cartel devait toutefois encore en discuter hier après la décision du Conseil d'Etat de mettre fin aux négociations sans abandon de cette option. Des assemblées intersectorielles se tiendront le matin sur les lieux de travail avant un rassemblement dès 11h aux Bastions où une assemblée générale du personnel est convoquée pour midi. ■ **JB**

GLAND LICENCIEMENTS ANTISYNDICAUX DÉNONCÉS

Deux assistants de sécurité publique (ASP) ont récemment été congédiés par la Municipalité de Gland. En septembre dernier, ils avaient d'abord été suspendus parce qu'ils auraient stationné leur véhicule sans disposer du macaron nécessaire... avant d'être licenciés sous l'accusation d'avoir saboté les véhicules de deux cadres de l'administration communale. Selon eux, le motif du licenciement s'appuierait sur une plaisanterie autour d'un café rapportée par des témoins et mal interprétée. «Les raisons invoquées ne tiennent pas la route, ils n'ont rien fait de grave et tout se base sur des ouï-dire», estime David Andenmatten, secrétaire d'Avenir syndical. Issue d'une scission du SSP Genève, cette nouvelle organisation syndicale active dans les services publics défend les deux ASP. L'un des deux n'est autre que le chef de groupe des six ASP de Gland. Employé depuis 2005, il a présidé la commission du personnel communal jusqu'à sa dissolution en 2018. Membre également de la délégation du personnel, son collègue est aussi le chef adjoint et a été élu au Conseil communal en juillet dernier. «Il a été créé un climat de terreur et ces deux employés étaient les derniers à oser dire les choses et à revendiquer pour leurs collègues. Il y a une volonté de la commune de les museler. C'est assez grave du point de vue de la liberté syndicale. Si la Suisse a été enlevée de la liste noire de l'Organisation internationale du travail, ce type de représailles reste malheureusement encore possible», souligne David Andenmatten. Jeudi dernier, Avenir syndical avait prévu un rassemblement devant le Conseil communal, mais la police n'a pas autorisé la manifestation «sous prétexte du Covid», indique le secrétaire syndical. «Nous réfléchissons à d'autres actions et engageons diverses démarches. Nous avons ainsi écrit au président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, pour lui demander d'intervenir. La lutte va continuer.» ■ **JB**

CONFÉRENCE FACE À L'AUTORITARISME

«La société civile à l'épreuve de l'autoritarisme». Tel est l'intitulé de la conférence en ligne proposée par Alliance Sud, le 19 novembre à 18h30, avec Mariana Groba Gomes, spécialiste dans les questions de genre liées au secteur de la sécurité et aux conflits. Celle-ci a travaillé pour des institutions gouvernementales, des ONG et les Nations Unies. Elle partagera ses expériences et ses observations de terrain en ouvrant le débat sur les changements de stratégie nécessaires pour résister au resserrement de l'espace d'expression et d'action face à la montée en puissance de l'autoritarisme dans de nombreux pays. Cette conférence s'inscrit dans une série d'événements organisés par Alliance Sud sur le thème: «Société civile: mondialisation de la colère». ■ **AA**

Pour obtenir le lien de la conférence en ligne: doc@alliancesud.ch ou 021 612 00 86
Plus d'informations sur: alliancesud.ch/fr/infodoc

NOËL DES ENFANTS

Vu le contexte et pour laisser à l'abri le Saint-Nicolas, le cinéma habituel du Noël des enfants n'aura pas lieu en Valais.

Par contre les membres Unia sont invités à retirer le petit paquet de friandises pour leurs enfants dans les différents bureaux d'Unia Valais.

Retrait dès le 9 décembre jusqu'au 22 décembre.

Monthey: mardi matin et vendredi de 9h30 à 11h30 ou mardi soir de 17h à 19h.

Sierre, Sion, Martigny: les matinées de 8h30 à 11h30 ou aux permanences syndicales du soir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

VAUD

HORAIRE

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LE PERSONNEL DES EMS EST À BOUT

La seconde vague de Covid-19 frappe violemment résidents et soignants entraînant, outre le risque d'infection, une surcharge de travail et un manque de personnel. Unia exige la protection accrue des employés

Textes Manon Todesco

Stéphanie* est aide-soignante dans un établissement médico-social (EMS) genevois, et ces derniers jours, c'est la boule au ventre qu'elle va travailler. «En très peu de temps, 25 résidents ont été testés positifs au coronavirus, soit un tiers d'entre eux. Du côté du personnel, 15 collègues ont été touchés, dont une partie est en arrêt maladie. Toute l'organisation de travail est chamboulée, les consignes ne sont pas claires, même pour nous qui avons de l'expérience et, en plus de cela, chaque jour ce sont de nouveaux intérieures qui ne connaissent pas les lieux qui remplacent le personnel absent.» Stéphanie se dit épuisée: «Le travail est plus stressant, sans oublier la peur d'être contaminée et de ramener le virus à la maison. Certains collègues en attente des résultats de leur test de dépistage ou testés positifs mais asymptomatiques ont été appelés à continuer le travail...»

Le cas exposé n'est hélas pas isolé. Partout en Suisse, la deuxième vague de Covid-19 touche beaucoup plus lourdement les résidents et le personnel des EMS. Les cas de contamination explosent de jours en jours. Un communiqué de presse d'Unia du 12 novembre fait notamment état de 14 établissements concernés sur 54 dans le canton de Neuchâtel, plus de 350 résidents infectés dans le canton de

Vaud, plusieurs centaines au Tessin et quelque 600 employés de maisons de retraite en quarantaine ou en isolement à la suite d'une infection avérée au coronavirus dans le canton de Berne.

CRAINTES

Les soignants, en première ligne, sont non seulement exposés au risque d'infection mais aussi à une surcharge de travail. Inquiets, des membres d'Unia ont signalé de graves pénuries de personnel dans certaines institutions et des appels à venir au travail, même en cas de suspicion de contamination au coronavirus. Pour le syndicat, il est urgent de protéger le personnel de santé. Dans un texte d'orientation, ce dernier exige des mesures immédiates de la part des autorités cantonales compétentes. «Alors que les autorités et les politiques se concentrent sur les capacités des unités de soins intensifs et sur la situation dans les hôpitaux, les EMS semblent de nouveau oubliés», déplore Yolande Peisl-Gaillet, coresponsable de la branche des soins d'Unia. Non seulement les résidents, mais aussi les soignants doivent être mieux protégés!»

REVENDEICATIONS

Dans un premier temps, Unia demande que la quarantaine ordonnée soit respectée. «Nous nous opposons aux autorisations établies pour



OLIVIER VOGELSANG

La deuxième vague de Covid-19 touche beaucoup plus lourdement les résidents et le personnel des EMS.

les EMS permettant une affectation au travail malgré l'obligation de quarantaine, poursuit la syndicaliste. Les employés qui présentent des symptômes, qui sont en attente de passer un test ou du résultat et, bien entendu, qui sont en isolement à la suite d'une infection avérée au Covid-19, ne doivent en aucun cas être appelés à travailler.» Par ailleurs, Unia appelle à renoncer aux transferts des patients Covid-19 des hôpitaux vers les homes. «Ils ne sont pas conçus, aussi bien en termes

de structure du personnel que d'infrastructure, pour dispenser des soins palliatifs à des patients en phase terminale, insiste Yolande Peisl-Gaillet. Un tel transfert est d'autant plus imprudent que les résidents des homes font partie du groupe à haut risque.» Enfin, le syndicat exige des autorités cantonales et des employeurs qu'ils préviennent par tous les moyens la surcharge en travail des employés, par exemple en assurant une coordination des ressources en personnel par le biais

de pools. «Les dispositions minimales de la Loi sur le travail doivent être respectées en tout temps et ne doivent pas être assouplies ou suspendues à l'avenir», conclut-il. ■

*Prénom connu de la rédaction.

Lien vers le texte d'orientation:

unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/secteur-des-services/soins-accompagnement/coronavirus-protection-des-soignant-e-s

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ADRESSENT UN APPEL URGENT AU CONSEIL FÉDÉRAL

Après la semaine de mobilisation nationale du secteur, qui s'est soldée par une grande action de protestation le 31 octobre sur la place Fédérale à Berne, l'Alliance des professions de la santé – dont Unia est partie prenante – dénonce la continuelle détérioration des conditions de travail des personnels de la santé ainsi que le manque de valorisation par les milieux politiques et les autorités. Partant, elle appelle ces derniers à un engagement inconditionnel en faveur de leur protection. Dans un communiqué de presse du 12 novembre, l'Alliance demande au Conseil fédéral de «renoncer à tout nouvel assouplissement de la Loi sur le travail» et de protéger la santé des personnels du secteur sanitaire, entre autres «en procédant à un monitoring

systématique de leur état de santé». Afin de faire face à la deuxième vague de la pandémie, l'Alliance appelle en outre à «un investissement financier massif dans les conditions de travail» et au versement d'une prime coronavirus, en guise de reconnaissance de l'engagement extraordinaire de tous les employés du secteur de la santé.

Enfin, via son appel, la coalition exige un changement de politique afin de résoudre les problèmes structurels du secteur sanitaire et «d'améliorer la situation précaire des travailleurs de la santé» pendant cette épidémie et au-delà, à long terme, dans l'intérêt de la société dans son ensemble. ■

RÉGULARISER PLUTÔT QU'ENFERMER

Une mobilisation était organisée samedi à Fribourg en faveur des résidents du foyer de la Poya et des exclus de l'asile

Jérôme Béguin

Samedi dernier, une mobilisation de solidarité avec les exclus de l'asile s'est tenue à Fribourg. Sur la place Georges-Python, les prises de parole se sont succédées en faveur de la régularisation des sans-papiers, de leur accès au travail et à la formation. Limité en raison de la situation sanitaire, le rassemblement a trouvé de l'écho sur les réseaux sociaux. A l'origine de cette manifestation, Poya Solidaire. Constitué par des résidents de la Poya, un foyer destiné aux déboutés de l'asile, ainsi que des personnes solidaires, ce collectif tente d'alerter autorités et opinion publique sur la situation dans laquelle se retrouvent les occupants du centre. «Il s'agit d'un lieu où règne le désespoir et la violence», explique Marie-Christine Ukelo-Mbolo de Poya Solidaire. «Depuis deux ans, nous organisons actions et mobilisations avec les principaux concernés et envoyons des courriers et des demandes d'audition au Conseil d'Etat et notamment à sa présidente, Anne-Claude Demierre, mais nous n'avons jamais pu jusqu'ici obtenir une rencontre», déplore cette professeure à la Haute Ecole de travail social de Fribourg. L'année dernière, le collectif Droit de rester et solidaritéS ont publié un document sur la gestion des foyers par l'entreprise ORS et les conditions d'accueil, qui a notamment mis en lumière les difficultés vécues au quotidien par les femmes et l'entassement dans les chambres. «Contesté par ORS, ce rapport a néanmoins permis quelques améliorations, les femmes déboutées de l'asile n'habitent en effet plus à la Poya, mais les conditions restent cependant très précaires.»

GASPILLAGE HUMAIN

Déjà difficiles en temps normal, les conditions de vie dans le foyer se sont encore dégradées depuis le début de la pandémie. «Fin octobre, les habitants du foyer ont été confinés durant plusieurs jours après que l'un d'eux a été testé positif. Selon trois personnes que nous avons interrogées, les usagers ne disposaient ni de masques ni de désinfectant et les locaux communs, comme la cuisine et les sanitaires, continuaient à être partagés. Il n'y avait pas non plus une organisation centralisée pour la distribution de nourriture. Ce sont les surveillants du foyer qui ont fait les commissions pour chacun, avec les montants que les résidents leur remettaient sur les 10 francs quotidiens qu'ils reçoivent. Cette situation scandaleuse illustre le manque de considération des autorités fribourgeoises pour la santé et la dignité des requérants d'asile déboutés.»

Selon Marie-Christine Ukelo-Mbolo, «ces exilés ne demandent pas tant de meilleurs lits qu'une ligne d'horizon. Ils sont venus en Suisse chercher protection, se retrouvent privés de statut légal sans pouvoir être renvoyés ailleurs, certains sont là depuis huit, neuf ans, il y a des jeunes, des qualifiés, c'est un gaspillage humain considérable. Nous revendiquons des conditions d'accueil dignes, la régularisation de leur statut, le droit au travail et à la formation. Si Genève a fait Papyrus, le Canton de Fribourg nous semble aussi capable de mettre à profit la marge de manœuvre dont il dispose.» ■



THIERRY PORCHET

Le collectif Poya Solidaire tente d'alerter autorités et opinion publique sur la situation dans laquelle se retrouvent les occupants du centre. Déjà difficiles en temps normal, les conditions de vie dans le foyer se sont encore dégradées depuis le début de la pandémie.

DES TUILES CUITES AU PIED DU SALÈVE

A Genève, les tuiliers de Bardonnex, qui se battent depuis cet été pour sauver leur usine menacée de fermeture, présentent leur métier au travers d'une exposition de photos

Textes Jérôme Béguin

Photos DR

A Genève, jusqu'au 21 novembre, le couloir principal de la Maison des associations accueille une exposition de photographies sur le travail des tuiliers de Bardonnex. Rappelons que les ouvriers de la Tuilerie de Bardonnex se battent depuis cet été pour sauver leur usine menacée de fermeture à la fin de l'année par le propriétaire du site, le groupe Gasser Ceramic. Pris par un travailleur de l'usine, les clichés montrent différentes étapes de fabrication des tuiles. Le processus est plus long et compliqué qu'on l'imagine. Tout commence dans la carrière, située au pied du Salève et attenante à la tuilerie, où l'argile est extraite. «A huit mètres de profondeur se trouve ce que nous appelons la terre de fond, composée d'environ 60% de sable», indique Tony, un contremaître, qui avec deux de ses collègues, nous a commenté l'accrochage. Formée il y a plus de 10000 ans lors du retrait du glacier du Rhône, cette argile donne à la tuile de Bardonnex cette couleur jaune si visible sur les bâtiments historiques et les maisons de campagne de la région. Rien à voir, pour Tony, avec les tuiles «rouges, froides et tristes» cuites ailleurs. De la carrière, la terre est convoyée à la «préparation», où, en passant sur des tapis roulants, elle va être nettoyée des corps étrangers, laminée et humidifiée avant d'être stockée dans de grands silos. Les machines font du bruit. «On ne met pas toujours le casque, car il faut que l'on puisse entendre si un collègue appelle à l'aide. Il y a eu plusieurs accidents, j'ai perdu moi-même un bout d'oreille... Mais nous avons pas mal amélioré la sécurité», raconte celui qui affiche 33 ans de boîte au compteur et... 36 points de suture à l'oreille. Après la préparation peut démarrer la fabrication proprement dite. L'argile est encore envoyée sur un tapis, cette fois sous la forme d'un long ruban qui est moulé et découpé en tuiles. Arrive l'étape de la couleur. Des pigments minéraux offrent une large palette de teintes aux tuiles.

SECRETS DE FABRICATION...

«Tout est naturel, mais nous avons quelques secrets de fabrication qu'on ne veut pas révéler. Le collège Calvin, le château de Chillon, c'est moi qui ai fait les mélanges de tout ça», lance, pas peu fier, Tony. Suivant les demandes, il faut confectionner des moules spéciaux et certaines tuiles, par exemple pour le faitage, sont façonnées à la main. Les tuiliers travaillent la terre comme des potiers, sauf qu'ils n'utilisent pas de tour. Après quoi débute le séchage des tuiles sous des ventilateurs, qui dure environ six jours. «A partir de la préparation, il faut compter 13 à 14 jours pour fabriquer une tuile», précise son collègue Manu. Après le séchage, vient le tour de l'empilage. Les tuiles sont superposées une à une sur des wagonnets envoyés toutes les quatre heures dans



Sortant d'une machine sous la forme d'un long ruban, l'argile est moulée et découpée en tuiles récupérées une à une au bout du tapis roulant. La tuile plate cannelée est le produit phare de Bardonnex.



A la sortie du four, les tuiles refroidies sont triées à la main, toutes les abîmées ou qui n'affichent pas la bonne teinte sont écartées, avant d'être conditionnées sur des palettes.

le four. Construit en briques et mesurant près de 100 mètres de long, le four chauffe en permanence à l'exception d'un arrêt l'été pour maintenance. Les wagonnets mettent sept jours à le traverser. «La tuile reste six heures dans la zone la plus chaude, entre 1030 et 1060 °C, où elle entre alors en fusion», dit Tony. «Il faut monter lentement en température et redescendre tout aussi doucement, si on va trop vite, ça casse», ajoute notre troisième interlocuteur, Philippe. Lorsque les tuiles sont froides débute la dernière phase, le triage et le conditionnement. «Tout ce qui est tordu, grillé ou n'affiche pas la bonne couleur est écarté. Ce travail est réalisé manuellement, un robot ne serait pas capable de juger des couleurs. Il y a beaucoup d'opérations manuelles ici qui ne semblent pas plaire au patron.» ■



Après la phase de séchage, les tuiles sont empilées sur des wagonnets. Toutes les quatre heures, l'un de ceux-ci entre dans le four de près de 100 mètres de long qu'il va mettre sept jours à parcourir.



Certaines pièces, comme les tuiles canal pour le faitage, sont façonnées à la main. Après la fabrication, les tuiles sont séchées durant six jours sous des ventilateurs.

GENÈVE VEUT «TOUT METTRE EN ŒUVRE» POUR SAUVER SA TUILERIE

Saisie du conflit par le personnel de la tuilerie, la Chambre des relations collectives de travail a, dans un arrêt, enjoint les parties à «ouvrir sans tarder des négociations sérieuses, y compris sur les mesures permettant d'éviter ou de limiter les licenciements». Pour rappel, les treize ouvriers licenciés et leurs représentants n'avaient pu proposer d'alternatives aux licenciements lors de la procédure de consultation. Pour l'heure, la direction de Gasser Ceramic n'entend pas dialoguer. La semaine dernière, elle a adressé aux travailleurs une lettre de deux pages dans laquelle la décision de stopper la production à Bardonnex est qualifiée d'«irrévocable». «Aucune mesure ne saura l'influencer, écrivent les administrateurs du groupe. Nous n'allons pas non plus revenir sur les licenciements prononcés.» Les dirigeants évoquent les démarches collectives entreprises par la commission du personnel et les syndicats Unia et Syna, qui vont «entraîner des dépenses supplémentaires» et impliquer les «moyens financiers qui auraient pu être affectés à un plan social». «Nous avons de plus constaté que la majorité des collaborateurs concernés par le licenciement collectif ont déposé des recours», soulignent-ils, estimant qu'«il va de soi qu'aucun plan social volontaire ne peut être mis en place tant que des procédures judiciaires sont en cours». «Il ne s'agit pas d'un véritable plan social, conteste José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève. Les dirigeants de Gasser aimeraient bien que les salariés signent ce plan et acceptent la fermeture de l'usine, mais les ouvriers n'en veulent pas, ils veulent poursuivre leur travail.» De son côté, le Conseil d'Etat genevois a affirmé la semaine passée qu'il entendait «tout mettre en œuvre pour sauver cette entreprise d'une valeur unique et en protéger les employés». A cette fin, il a écrit à son homologue vaudois et à la Ville de Genève pour leur demander de confirmer leur besoin d'approvisionnement pour les chantiers patrimoniaux. ■

